

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2024**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 juin 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Flécharde, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon (à partir de 19 h 05), Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy (à partir de 18 h 24), Nadège Davoust, Caroline Garnier, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huau, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 38), James Charbonnier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Stéphanie Hibon-Arthuis, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Geneviève Pham-Sigmann (jusqu'à 19 h 05), Michel Neveu a donné pouvoir à Éric Paris, Sébastien Buron a donné pouvoir à Camille Pétron, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière et Samia Sultani a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul.

Était excusé

Henri Renié, conseiller municipal.

Lucile Périn et Bruno Flécharde sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le 26 juin 2024.

S529 - TUEC - 1 - CESSION DU SITE DE LA FERME URBAINE À LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani et Didier Pillon).

S529 - TUEC - 2 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'INDEMNISATION À L'AMIABLE DES COMMERÇANTS DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU ONZE NOVEMBRE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - I - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LAVAL AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COMITÉS DE JUMELAGE LAVALLOIS ET DE L'ASSOCIATION LAVAL INTERJUMELAGES

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani et Didier Pillon).

S529 - II - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE LAVAL AU SEIN D'ALTERNATRI 53 LA RÉGIE DE QUARTIER EN MOUVEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani et Didier Pillon).

S529 - RHTF - 1 - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER PRINCIPAL POUR L'EXERCICE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani, Didier Pillon, Pierrick Guesné, Vincent d'Agostino et Lucile Perin).

S529 - RHTF - 2 - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Florian Bercaut, maire dont le compte administratif est débattu, s'étant retiré de l'enceinte du conseil municipal, le conseil municipal, provisoirement présidé par Bruno Bertier, premier adjoint, adopte le compte administratif 2023 à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et cinq conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Stéphanie Hibon-Arthuis et Didier Pillon).

S529 - RHTF - 3 - AFFECTATIONS DÉFINITIVES DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE PARKINGS

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et cinq conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Stéphanie Hibon-Arthuis et Didier Pillon).

S529 - RHTF - 4 - ADOPTION D'UNE CHARTE FINANCIÈRE DE LA MUTUALISATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani et Didier Pillon).

S529 - RHTF - 5 - BILAN FINANCIER 2023 DE LA MUTUALISATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani et Didier Pillon).

S529 - RHTF - 6 - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani, Didier Pillon, Pierrick Guesné, Vincent d'Agostino et Lucile Perin).

S529 - RHTF - 7 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 POUR L'EXERCICE 2024

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et cinq conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Stéphanie Hibon-Arthuis et Didier Pillon).

S529 - RHTF - 8 - MUTUALISATION DU DROIT SYNDICAL ENTRE DEUX COLLECTIVITÉS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - RHTF - 9 - CONTRATS D'APPRENTISSAGE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - RHTF - 10 - ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL 2023 DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - TUEC - 3 - PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT - PROJET

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - TUEC - 4 - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS SUR LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AI NUMÉRO 356 SITUÉE RUE MARCEL CERDAN

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - TUEC - 5 - RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ANNÉE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - VQC - 1 - PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA VILLE DE LAVAL, LAVAL
AGGLOMÉRATION ET LE STADE LAVALLOIS MAYENNE FC

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - VQC - 2 - DÉNOMINATION DU PARC SITUÉ RUE MARCEL CERDAN À LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - VQC - 3 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "LA GOM 53"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S529 - VQC - 4 - CONVENTION DE PARTENARIAT, D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LES COMITÉS D'ANIMATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Stéphanie Hibon-Arthuis, Samia Soultani et Didier Pillon).

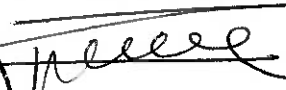
S529 - VQC - 5 - MODIFICATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION ET DES
PRESTATIONS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (Pierrick Guesné, James Charbonnier, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et cinq conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Stéphanie Hibon-Arthuis et Didier Pillon).

Affiché le 26 juin 2024.

La directrice du département
vie citoyenne et vie institutionnelle,




Sophie Lespiauc